EXPLORER ET CRÉER :

Perfectionnement professionnel des artistes

La composante **Perfectionnement professionnel des artistes** du programme *Explorer et créer* favorise l’avancement de la carrière des artistes et des groupes d’artistes canadiens en les encourageant à profiter d’un large éventail de possibilités de perfectionnement. Les subventions financent des activités qui contribuent à l’avancement d’artistes canadiens de toutes les disciplines artistiques.

Vous pourriez être admissible à l’[Aide à la production d’une demande](https://conseildesarts.ca/financement/aide-supplementaire), c’est-à-dire à une somme servant à payer quelqu’un qui vous aidera avec le processus de demande si vous éprouvez des difficultés et que vous vous définissez comme :

* un artiste sourd, malentendant, handicapé ou vivant avec une maladie mentale;
* un artiste des Premières Nations, des Inuits ou des Métis confronté à des obstacles linguistiques, géographiques ou culturels.

**Type de subvention** —[projet](http://conseildesarts.ca/glossaire/projet)

**Date(s) limite(s) et annonce des résultats** – Veuillez consulter la page [Dates limites et annonce des résultats](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/dates-limites)

Il est recommandé de soumettre votre demande le plus tôt possible pour accroître vos chances de recevoir vos résultats avant la date de début de votre projet ou activité.

**Montant de la subvention** —jusqu’à concurrence de 10 000 $

**Limites pour les demandes** — Vous pouvez présenter une demande par année à cette composante (du 1er janvier au 31 décembre).

# Je veux présenter une demande — Que dois-je savoir d’autre?

Si vous ne l’avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le [portail](https://mademande.conseildesarts.ca/Default2.aspx)au moins 30 jours avant la date à laquelle vous souhaitez soumettre une demande.

# Candidats - Qui peut soumettre une demande?

Les types de candidats potentiellement admissibles à cette composante sont notamment :

* les artistes et les commissaires
* les groupes et collectifs artistiques

Votre admissibilité à cette composante est déterminée en fonction de votre profil créé dans le portail et approuvé par le Conseil.

Pour les individus seulement : votre candidature pourrait être prise en considération pour un [prix](http://conseildesarts.ca/financement/prix) sur la base de l’information que vous soumettez dans votre demande de subvention et votre profil de candidat. Si vous ne voulez pas être considéré pour un prix, veuillez envoyer un courriel à prix@conseildesarts.ca en prenant soin d’indiquer RETRAIT dans la ligne d’objet.

# Activités - Pour quelles activités puis-je soumettre une demande?

Les activités de perfectionnement professionnel, notamment sans s’y limiter :

* les mentorats
* les stages
* les apprentissages
* les formations spécialisées
* les ateliers

**Vous ne pouvez pas présenter de demande** pour des activités se déroulant avant la date de début du projet, celles financées par un autre programme du Conseil des arts du Canada ou celles qui figurent sur la [liste générale des activités non admissibles](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/liste-generale-des-activites-non-admissibles). Veuillez noter que les activités réalisées pour satisfaire aux exigences d’un cours suivi dans un établissement d’enseignement ne sont pas admissibles.

# Vous ne pouvez pas présenter de demande pour les résidences ou les projets autogérés qui sont surtout axés sur la création. Veuillez consulter les composantes *Recherche et création* ou *Rayonner à l’international – Résidences* pour des options de financement.

# Au moment de déterminer la date de début de leur projet, les particuliers devraient savoir que d’après l’Agence du revenu du Canada, les dépenses engagées durant l’année qui précède immédiatement la réception d’une subvention ne sont déductibles de la subvention que si elles sont engagées une fois que l’artiste a été avisé que la subvention lui sera versée. Pour de plus amples renseignements à propos de l’impôt sur le revenu et votre subvention, veuillez consulter notre [site Web](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention/impots-sur-le-revenu).

# Dépenses - Qu'est-ce qui est admissible?

* Frais de perfectionnement professionnel, de subsistance et de déplacement, généralement basés sur des [montants fixes établis](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/montants-fixes-etablis-pour-les-frais-de-deplacements), les indemnités journalières et l’hébergement et autres coûts directs.

# Évaluation — Comment se prennent les décisions?

Votre demande à la composante **Perfectionnement professionnel des artistes**du programme *Explorer et créer,*sera évaluée à l'interne en s’appuyant sur les critères pondérés suivants. Pour que votre demande soit considérée, vous devez obtenir une note minimale **dans chacune des catégories** :

**Impact 40 %** (note minimale de 25 sur 40)

Résultats escomptés :

* contribution à votre développement artistique
* création de nouveaux débouchés

**Pertinence 40 %** (note minimale de 25 sur 40)

* pertinence artistique du projet, y compris le caractère opportun et pertinent du projet
* adéquation entre les objectifs du projet et les partenaires ou les organismes d’accueil envisagés, le cas échéant

**Faisabilité 20 %** (note minimale de 10 sur 20)

* preuve de votre capacité et de votre expérience ainsi que de celles de vos partenaires ou des organismes d’accueil pour mener à bien le projet

# Renseignements requis et documentation d’appui — Qu’est-ce que je dois soumettre avec ma demande?

Lorsque votre inscription dans le portail sera complétée, vous devrez fournir des renseignements concernant :

* votre projet et les résultats escomptés
* les partenaires, les établissements de formation, les organismes d’accueil, vos mentors ou collaborateurs, le cas échéant

Vous devrez également soumettre :

* votre budget
* les notices biographiques des mentors ou des collaborateurs, le cas échéant
* la confirmation de votre mentor, institut de formation ou organisme d’accueil (le cas échéant)

# Versement de la subvention et rapports finaux

Si votre demande est retenue, vous devrez tout d’abord remplir le Formulaire d’acceptation de la subvention afin de recevoir votre subvention. Pour en savoir plus sur les responsabilités des bénéficiaires, cliquez [ici](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention).

Vous devrez remettre un rapport final dans les 3 mois suivant la fin du projet.

# Coordonnées

Nous vous suggérons de parler à un agent de programme du Conseil des arts du Canada avant de présenter une demande à cette composante. Vous pouvez communiquer avec le programme Explorer et créer par courriel ou par téléphone, sans frais, au numéro suivant : 1-800-263-5588, poste 4031.

APERÇU : Formulaire de demande

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Il ne s’agit pas d’un formulaire de demande officiel. Vous devez utiliser le portail pour présenter une demande.

Veuillez utiliser un formatage de texte simple si vous préparez votre demande à l’extérieur du portail. Le texte formaté emploie des caractères additionnels, et le formatage pourrait être perdu lorsque copié.

**\*** = requis

## DESCRIPTION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

1. **Nommez votre demande.** (environ 10 mots) **\***

Ce nom vous permettra de repérer cette demande de subvention sur votre tableau de bord.

1. **Pour les groupes, indiquez le nom de la personne-ressource responsable de la présente demande.**
2. **Résumez votre projet en une phrase.** (environ 25 mots) **\***

Si possible, servez-vous de la formule ACTIVITÉ, ÉVÉNEMENT (le cas échéant) et DATES DU PROJET.

Par exemple, « Pour participer à une classe de maître à l’École ABC de mois/année à mois/année ». Le Conseil des arts du Canada utilisera ce résumé dans ses rapports officiels.

1. **Date de début du projet\***

Cette date doit être ultérieure à la date de présentation de votre demande.

1. **Date de fin du projet\***
2. **Aperçu du perfectionnement professionnel pour les artistes \***

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Date de début approximative | Date de finapproximative | Pays | Ville(inclure l'État ou la région si vous les connaissez) | Activité(par exemple) :* mentorat
* stage
* apprentissage
* formation spécialisée
* participation à des ateliers
* autre (précisez)
 |

1. **Consentement à partager mes coordonnées et l’aperçu du perfectionnement professionnel pour les artistes\***

Grâce à une approche coordonnée, Affaires mondiales Canada (AMC), Patrimoine canadien (PCH) et le Conseil des arts du Canada ont convenu de partager l’information relative aux artistes canadiens qui voyagent à l’étranger pour des projets financés par le Conseil des arts par l’entremise de son programme Explorer et créer. Cette initiative a été mise sur pied en vue d’optimiser la participation canadienne aux principaux événements internationaux et d’établir les possibilités de représentations consulaires à ces événements ou à d’autres activités visant à reconnaître les artistes canadiens invités.

Si mon projet est retenu, je consens à ce que le Conseil des arts communique mes coordonnées et l’aperçu du perfectionnement professionnel pour les artistes à AMC et PCH. AMC pourrait partager ces renseignements avec les ambassades et consulats canadiens dans les pays visés par mon projet.

    

1. **Indiquez la ou les formes d’art ou d’expression, le ou les styles, le ou les genres correspondant le mieux à cette demande.** (environ 25 mots) **\***

Quelques exemples : hip-hop, musique expérimentale, théâtre pour jeunes publics, chants de gorge, documentaire, métiers d’art, nouveaux médias, livres illustrés pour enfants, acrobaties aériennes circassiennes, arts transdisciplinaires, théâtre des Sourds.

Les renseignements fournis ici aident le Conseil à recueillir des exemples de formes d’art et de pratiques artistiques. Ils ne serviront pas à évaluer votre demande.

1. **Décrivez votre projet.** (environ 250 mots) **\***

Précisez l’horaire des activités, si cela est pertinent.

1. **Pourquoi souhaitez-vous réaliser ce projet à ce moment-ci?** (environ 250 mots) **\***
2. **Comment ce projet contribuera-t-il à votre développement artistique et quels nouveaux débouchés créera-t-il?** (environ 250 mots) **\***
3. **Dites pourquoi vous avez choisi les partenaires, collaborateurs, mentors, établissements de formation ou organismes d’accueil liés à ce projet.** (environ 250 mots) **\***
4. **Décrivez le processus d’inscription, s’il y en avait un, ou dites comment vous avez été sélectionné pour participer à l’activité**. **De plus, indiquez où vous en êtes dans le processus.** (environ 100 mots) **\***

Y a-t-il un processus d’évaluation? Y a-t-il des frais d’inscription (pour un atelier, la formation ou le mentorat)? Avez-vous procédé à l’inscription? Attendez-vous une réponse? Votre candidature a-t-elle été retenue?

1. **Si les activités que vous proposez touchent le savoir traditionnel, les langues ou la propriété intellectuelle culturelle autochtones, veuillez décrire la relation que vous entretenez avec ce contenu et la façon dont les protocoles appropriés seront observés et traités.** (environ 100 mots)
2. **Si vous croyez qu’un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n’a pas été abordé, indiquez-le ici.** (environ 250 mots)

Donnez ici des renseignements qui n’ont pas encore été mentionnés dans les questions précédentes.

1. **Il vous incombe de vous conformer à toutes les mesures régionales ou nationales relatives à la santé publique et aux voyages lorsque vous menez des activités financées par le Conseil des arts du Canada. Si des mesures de santé publique ou de voyage ont actuellement une incidence sur votre projet, décrivez les précautions que vous prenez pour vous conformer à ces mesures.** (environ 250 mots)

## BUDGET ET ANNEXES

1. **Complétez le document Budget et annexes.** **\***
2. **Montant demandé** (peut atteindre 10 000 $) **\***

Ce montant doit correspondre au montant demandé dans votre budget complété. N’inscrivez pas de dépenses non admissibles dans le cadre de cette composante.

Même si votre demande est retenue, il se peut qu’on ne vous accorde pas la totalité du montant demandé.

## DOCUMENTS REQUIS

1. **Fournir une biographie d’une page pour chacun des mentors et des collaborateurs avec lesquels vous travaillez, le cas échéant.**
2. **Fournir des renseignements au sujet des partenaires, des établissements de formation ou des organismes d’accueil, le cas échéant.** Si possible, veuillez inclure une confirmation de la part de votre mentor, institut de formation ou organisme d’accueil.